

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Tunisie s'engage pour la conservation des rapaces dans le cadre de la Convention sur les Espèces Migratrices

Tunis, le 27 Mai 2013 – La Tunisie a signé ce jour le Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) sous les auspices de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). La cérémonie de signature a eu lieu après l'ouverture de l'atelier technique sur l'empoisonnement des oiseaux migrants, qui se déroule cette semaine à Tunis.

Le MdE Rapaces a été signé par Dr Khaled Zahzah, Sous-directeur de la chasse et des parcs nationaux à la direction générale des forêts, au nom du gouvernement de la Tunisie lundi.

La Tunisie est située sur l'une des principales routes de migration d'oiseaux en Afrique du Nord. Plus de 250 espèces d'oiseaux migrants y ont été recensées, dont trente espèces d'oiseaux de proie listées dans le MdE Rapaces de la CMS. Deux de ces espèces, le faucon sacré (*Falco cherrug*) et le vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), sont classées comme étant en danger.

Le Cap Bon est une péninsule spectaculaire au Nord Est du pays, internationalement reconnue comme une voie de migration pour les rapaces migrants. Plusieurs dizaines de milliers de ces oiseaux passent par cette péninsule chaque année, principalement au moment du printemps lors de leur voyage jusqu'aux sites de reproduction plus au Nord, notamment en Europe. De grandes volées de milans noirs (*Milvus migrans*), de bondrées apivores (*Pernis apivorus*), et de faucons Kobez (*Falco vespertinus*) traversent la mer jusqu'à la Sicile.

La Tunisie est le 43^{ème} pays signataire du MdE Rapaces. L'instrument sera effectif dans le pays le 1^{er} juin 2013.

Notes aux rédacteurs :

La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) œuvre pour la conservation d'une grande variété d'animaux migrants menacés dans le monde entier, par la négociation et la mise en œuvre d'ententes et de plans d'action. La CMS, qui est administré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), est une convention sur la biodiversité mondiale qui possède une

expertise particulière dans le domaine des espèces migratrices. Actuellement, la Convention compte 119 Parties.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le site : <http://www.cms.int>

Le Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces) est administré par une unité de coordination basée à Abou Dhabi, aux Émirats Arabes Unis. Elle est hébergée par l'agence environnementale d'Abou Dhabi - au nom du gouvernement des Émirats Arabes Unis. Le MdE Rapaces est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2008 et réunit déjà 43 signataires et trois partenaires coopérants (BirdLife International, l'Association internationale de la fauconnerie et de la conservation des oiseaux de proie, et le Secrétariat de la CMS). Il couvre 76 espèces d'oiseaux de proie migrateurs sur 130 Etats de l'aire de répartition dans la région Afrique-Eurasie.

Les signataires actuels du MdE Rapaces de la CMS sont (au 27 mai 2013): Angola, Arménie, Belgique, Burundi, Tchad, Congo, République démocratique du Congo, Danemark, Djibouti, Guinée équatoriale, Union européenne, Finlande, France, Gambie, Allemagne, Ghana, Guinée, Hongrie, Italie, Kenya, Luxembourg, Madagascar, Mali, Monaco, Mongolie, Maroc, Népal, Niger, Pays-Bas, Norvège, Pakistan, Portugal, Roumanie, Sénégal, Slovaquie, Somalie, Afrique du Sud, Soudan, Togo, Tunisie, Émirats Arabes Unis, Royaume-Uni et Yémen.

www.cms.int/species/raptors

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Nick P. Williams

Administrateur de programme (oiseaux de proie – rapaces)

Bureau PNUE / CMS - Abou Dhabi

Courriel : nwilliams@cms.int

Tel : +971 502 605 569

Aurelie Boutrou

Bureau PNUE / CMS - Abou Dhabi

Courriel : aboutrou@cms.int

Tel : +971 56 78 23 920